1er séminaire pour membres d'un conseil d'administration – 2026

Le secteur ferroviaire est confronté à de nombreux défis, tels que la numérisation, le manque de ressources, les attentes élevées des pouvoirs publics, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les cyberrisques et bien d'autres encore.

Objectif du séminaire

Ce séminaire a pour objectif de donner aux membres d'un conseil d'administration un aperçu des sujets généraux et spécifiques au secteur ferroviaire, afin de les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés. Il leur permettra également d'échanger avec des membres de conseils d'administration d'autres compagnies ferroviaires et de nouer des contacts.

Groupe cible

Membres du conseil d'administration d'une entreprise ferroviaire.

Frais d'inscription

Membres du conseil d'administration d'un chemin de fer de RAILplus: 750 CHF
Membres du conseil d'administration d'un autre chemin de fer: 950 CHF

Lieu et date du séminaire

Hôtel Alpha Palmiers, Rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne

25 novembre 2026

Délai d'inscription

30 septembre 2026

Réalisation

Le séminaire a lieu dès 10 participants et peut accueillir jusqu'à 30 personnes.

Conditions d'annulation

Une inscription peut être annulée sans frais jusqu'à 14 jours avant le début du séminaire.

Les frais d'annulation suivants s'appliquent:

a) De 13 à 8 jours avant la date du séminaire, les frais s'élèvent à 30% du prix du séminaire.
b) De 7 à 0 jours avant la date du séminaire, les frais s'élèvent à 80% du prix du séminaire.
c) En cas de non-présentation ou d'absence d'annulation, les frais s'élèvent à 100% du prix du séminaire.

Le remplacement d'un participant est accepté sans frais.